

## COMMUNIQUÉ de PRESSE CONJOINT

de :

**AADP** - Association pour l'Avenir de la Presse - Marchands de Presse

**SAEP** - Syndicat de l'Association des Editeurs de Presse

**SNDP** - Syndicat National des Dépositaires de Presse

**SDK** - Syndicat des Kiosquiers - Paris

---

Paris le 15-12-17

Le courrier du 6 décembre 2017 dans lequel Presstalis annonce sa décision de retenir 25 % des règlements des éditeurs-clients interpelle les signataires en raison d'une formulation inappropriée faisant de la situation de Presstalis la conséquence de « *l'aggravation des difficultés rencontrées par la filière de distribution de la presse* ».

La soudaineté de l'apparition d'un besoin de trésorerie de 37 M€ ne saurait être imputable à des difficultés de la filière comme l'indique le courrier, mais à des difficultés qu'il y a lieu de circonscrire à la société Presstalis et le cas échéant à son groupe.

Nous contestons formellement l'idée que le redressement de Presstalis soit associé à la notion de transformation de la filière.

La filière, ce sont 1.070 éditeurs, 24.000 points de vente, 35 dépositaires indépendants, 1 coopérative, 1 messagerie et le groupe Presstalis.

L'amalgame consistant à transformer les difficultés du groupe Presstalis en difficultés de l'ensemble de la filière est inacceptable.

Nous attirons l'attention afin que la mission de M. Gérard Rameix, le Gouvernement, l'ensemble des partenaires concernés ainsi que les organes de la procédure de conciliation concentrent leur attention sur les intérêts de la filière et non uniquement sur les difficultés de Presstalis.

---

### contacts presse

AADP : [presse2012@sfr.fr](mailto:presse2012@sfr.fr)

SAEP : [claire.sorlot@orange.fr](mailto:claire.sorlot@orange.fr)

SNDP : [dgil@sndp.fr](mailto:dgil@sndp.fr)

SDK : [syndicatdeskiosquiers@gmail.com](mailto:syndicatdeskiosquiers@gmail.com)